

marquable témoigne qu'il avait déjà réformé la célébration de l'office divin, et qu'il avait introduit un grand nombre d'abus dans la religion chrétienne. Le culte fondé par les apôtres sur la simplicité des âges primitifs, avait été entouré dès le sixième siècle de la pompe des cérémonies du paganisme; et saint Grégoire, dont la politique consistait à frapper les sens des hommes, afin de les enchaîner à l'Église par les liens de la superstition, matérialisa le culte plus encore que n'avaient fait ses prédécesseurs. Il ordonna de nouvelles pratiques religieuses dont l'éclat imposait aux peuples grossiers; il remplit les temples de tableaux et d'ornements précieux, et il temporisa même avec les croyances des nations idolâtres, en introduisant leurs rites et leurs dogmes dans la religion du Christ.

Nourri de la lecture des auteurs latins, il avait appris de Virgile « que les âmes humaines sont enfermées dans la prison obscure des corps, où elles acquièrent une souillure charnelle, et qu'elles conservent un reste de corruption même après être sorties de la vie du monde. » Le poète avait dit : « Pour les purifier, on leur fait souffrir divers genres de supplices; les unes, suspendues dans l'éther, sont le jouet des tempêtes; les autres expient leurs crimes dans l'abîme des eaux; la flamme dévore les plus coupables; aucune n'est exempte de châtement.

» Il est quelques ombres placées dans les champs délicieux de l'Élysée, où elles attendent qu'une longue révolution d'années les ait purifiées des souillures de l'existence terrestre, et les ait rétablies dans leur première pureté, essence suprême, émanation de la divinité. Après mille

» printemps passés dans ce séjour profond, elles le quittent, et Dieu les rappelle sur les bords du Léthé..... »

Dans ses Dialogues et dans ses Psaumes de la pénitence, Grégoire s'exprime ainsi : « Lorsqu'elles ont été délivrées de leur prison terrestre par la mort, les âmes coupables sont condamnées à des supplices dont la durée est infinie; celles qui n'ont commis, pendant leur passage dans le monde, que des fautes légères, parviennent à la vie éternelle après avoir été régénérées par des flammes purifiantes..... » En rapprochant ces deux passages, on voit évidemment que le saint-père a pris au paganisme le dogme du purgatoire, qui était inconnu aux apôtres, aux premiers fidèles, et dont il ne se trouve aucune trace soit dans les ouvrages des docteurs de l'Église, soit dans la prière des morts, en usage dès le temps de Tertullien.

Saint Grégoire, toujours fidèle à sa politique d'envahissement, profitait habilement des habitudes des païens pour les conquérir au christianisme, comme il le témoigne lui-même dans une lettre adressée à Augustin, apôtre de l'Angleterre. Après différentes considérations sur la manière dont les prélats devaient consacrer au service divin les temples profanes, il lui dit : « Gardez-vous de renverser ces édifices; il suffit de briser les idoles qu'ils renferment et de purifier l'enceinte avec de l'eau consacrée. Vous pourrez ensuite élever des autels chrétiens et déposer des reliques sous les voûtes sanctifiées. Rappelez-vous aussi qu'il faut ravir au démon les monuments de son culte et non les anéantir; d'ailleurs, en les conservant, vous serez utile à la cause de Dieu, car les païens dont les pas foulent souvent le seuil de ces de-



» meures, se convertiront afin de prier encore dans ces lieux  
 » accoutumés à leur voix; et ceux qui ont l'habitude d'im-  
 » moler des victimes à l'enfer seront détournés de leurs sa-  
 » crifices impies par la splendeur de vos cérémonies reli-  
 » gieuses.

» Au jour de la dédicace, ou de la mort des saints martyrs  
 » dont les restes sacrés seront déposés dans la nouvelle église,  
 » vous ferez des tabernacles de rameaux d'arbres autour du  
 » temple, et la fête sera célébrée par des festins pieux. Dans  
 » ces solennités vous permettrez aux peuples d'immoler des  
 » animaux suivant l'antique usage, pour qu'ils en rendent  
 » grâces à Dieu et non aux mauvais esprits. Vous conserverez  
 » quelques-unes de leurs anciennes coutumes, et alors ils  
 » consentiront plus facilement à pratiquer le nouveau culte  
 » que nous voulons leur imposer. »

Le pontife s'appliqua également à réformer la psalmodie de l'Église; il composa le fameux chant grégorien, dont tous les écrivains ecclésiastiques font le plus grand éloge; quelques auteurs affirment même qu'il n'y avait rien de plus admirable que la conception de son antiphonaire. Malgré les souffrances qui l'accablaient et les occupations du gouvernement, il régla lui-même la musique des psaumes, des hymnes, des oraisons, des versets, des cantiques, des épîtres, des évangiles, des préfaces et de l'oraison dominicale. Il institua l'académie de chantres, où les clercs étudiaient la musique religieuse jusqu'au temps de leur entrée au diaconat. Le saint-père en était le professeur principal, et on conserva longtemps, au palais de Latran, le lit sur lequel, étant malade, il enseignait le chant des hymnes sacrées, et le fouet dont il



menaçait les jeunes clercs et les enfants de chœur qui man-  
 quaient la mesure.

Grégoire ayant appris qu'un concile avait été convoqué à Constantinople par les ennemis du saint-siège, s'empressa de prévenir les principaux évêques des projets ambitieux de Cyriaque. Le saint-père les exhortait à maintenir l'autorité de Rome sur Byzance, et à refuser au patriarche le titre orgueilleux d'évêque universel.

En même temps il adressait une lettre à l'empereur Maurice, pour le remercier des trente livres d'or qu'il avait envoyées aux pauvres de Rome : « Nous avons, disait sa  
 » Sainteté, fidèlement partagé vos aumônes entre les familles  
 » malheureuses, les ecclésiastiques nécessiteux et les reli-  
 » gieuses que nous avons recueillies dans notre ville et qui  
 » fuyaient la persécution. En outre, pour faire cesser les  
 » murmures de la milice et pour vous attirer des actions de  
 » grâces, nous avons fait payer aux troupes la solde qui était  
 » due depuis plusieurs mois. »

L'année suivante, le pontife assembla un synode pour condamner la secte des agnoïtes; ces hérétiques soutenaient que Jésus-Christ, par son incarnation, ayant pris la nature humaine, jouissait des mêmes facultés que les autres hommes, et que pendant le cours de sa vie mortelle il n'avait pu obtenir le don des langues, ni la révélation du jugement dernier. Euloge d'Alexandrie se déclara également contre la nouvelle hérésie, et Grégoire lui écrivit à ce sujet : « J'ai admiré  
 » votre doctrine, dont la conformité avec celle des Pères me  
 » fait comprendre que le Saint-Esprit s'est révélé de la même  
 » manière dans tous les idiomes. Ainsi il est manifeste que

» l'homme qui n'est pas nestorien ne peut être agnoïte. Ne  
 » laissez point ralentir votre zèle pour l'orthodoxie, vous à  
 » qui la santé du corps donne la force d'accomplir la volonté  
 » de l'intelligence; proscrivez courageusement les hérétiques.  
 » Pour moi, je sens que je succombe aux souffrances qui  
 » m'accablent; depuis près de deux ans, mes pieds ne touchent  
 » plus le sol; les jours de fêtes solennelles, à peine puis-je  
 » rester debout quelques instants afin de célébrer l'office sa-  
 » cré. La vie m'est à charge; j'attends et j'appelle la mort  
 » comme le seul remède à mes maux. »

En effet, les souffrances du saint-père, suites des austérités  
 qu'il s'était imposées, augmentaient chaque jour; et il écrivait  
 à une dame romaine appelée Justinienne, tourmentée du  
 mal qui le déchirait: « Vous savez combien ma stature était  
 » puissante et ma santé vigoureuse; maintenant le mal af-  
 » freux de la goutte m'a consumé comme le ver du sépulcre.  
 » Si ces douleurs incessantes ont pu appauvrir ainsi mon  
 » corps, que deviendra le vôtre, déjà si frêle avant cette  
 » maladie cruelle? »

Cependant Grégoire, malgré ses souffrances continuelles,  
 ne cessait point de veiller aux intérêts de l'Église romaine:  
 il défendit aux évêques de diminuer les domaines et les re-  
 venus ou d'altérer les titres des monastères; et il leur enleva  
 la juridiction sur les couvents de leurs diocèses. Il ordonna  
 aux moines de s'assujettir à toutes les rigueurs de leurs  
 règles, et rendit un décret qui commandait aux prêtres de  
 se séparer des femmes avec lesquelles ils vivaient. La sévé-  
 rité du pontife eut des conséquences terribles et causa un  
 nombre prodigieux d'infanticides.

Un historien raconte qu'une année après la publication  
 de cet édit, Grégoire ayant donné l'ordre de pêcher dans  
 les viviers qu'il avait fait construire pour conserver le pois-  
 son, on retira de l'eau six mille têtes d'enfants nouveau-nés.  
 Le saint-père comprit alors que son décret était contraire  
 aux lois de la nature; il le révoqua aussitôt, et s'imposa une  
 pénitence sévère afin d'obtenir de Dieu le pardon des cruautés  
 abominables dont s'étaient rendus coupables les prêtres de  
 son Église, et dont il était la première cause.

A cette époque, Grégoire renvoya en Angleterre l'ecclé-  
 siastique Laurent, que l'évêque Augustin avait député à Rome  
 depuis trois ans; il le chargea de ses réponses aux questions  
 qui lui avaient été adressées par le prélat de Cantorbéry, et  
 lui remit ses lettres pour le roi de Kent et pour sa femme la  
 reine Berthe, qu'il appelle Aldeberge. Il remercie cette prin-  
 cesse de la protection qu'elle accorde à Augustin, il la com-  
 pare à sainte Hélène, mère de Constantin, dont Dieu s'était  
 servi pour convertir les Romains à la foi chrétienne, il l'ex-  
 horte à raffermir le roi son époux dans la religion, et l'engage  
 à s'occuper surtout d'amener ses sujets au christianisme.  
 « Vos bonnes œuvres, lui dit-il, sont connues non-seulement  
 » dans notre ville apostolique, où l'on prie avec ardeur pour  
 » la durée de votre règne, mais encore à Constantinople, où  
 » la renommée les a portées jusqu'au trône de l'empereur. »

Il recommande au roi Éthelbert de conserver fidèlement la  
 grâce qu'il a reçue par le baptême, d'abolir le culte des idoles,  
 auquel les peuples se montraient encore attachés, d'établir les  
 bonnes mœurs à sa cour, en employant les menaces, les ca-  
 resses, et principalement par son exemple; enfin il le prie de

donner son entière confiance à l'évêque Augustin et de suivre fidèlement les instructions de l'Église.

L'année suivante il écrivit en ces termes aux prélats de la province de Byzance : « Il est louable, mes frères, de respecter ses supérieurs; cependant la crainte de Dieu n'autorise point à dissimuler leurs fautes. Depuis longtemps j'ai connaissance des accusations portées contre Clémentin, votre primat, et je n'ai pu vérifier si elles étaient légitimes; le soin de mes peuples et la vigilance qu'il me faut déployer contre les ennemis qui nous environnent, ne me laissant pas une heure pour examiner des plaintes aussi graves, nous vous exhortons à vous informer avec zèle de la conduite de notre frère; s'il est coupable, il faut qu'il soit puni suivant les canons; s'il est innocent, vous devez le justifier. Celui d'entre vous qui montrera dans ce jugement de la lâcheté ou de la faiblesse, qu'il sache que Dieu le condamnera pour les mêmes crimes qu'il aura voulu dérober à notre justice. »

En France, la reine Brunehaut et le roi Théodoric, son petit-fils, employèrent la médiation de saint Grégoire afin de conclure la paix avec l'empire. Ils consultèrent également le saint-père sur un point de discipline relatif à un évêque de France, qui éprouvait dans la tête des douleurs si violentes qu'elles le rendaient insensé, et l'empêchaient de remplir les fonctions épiscopales. Le pontife donna ses instructions au métropolitain de Lyon, sur la conduite qu'il aurait à tenir envers son suffragant, dans cette circonstance particulière. Dans sa réponse à Brunehaut, il suivit sa politique habituelle pour les puissances du siècle, adressant de grands

éloges à cette princesse sur sa piété, et de lâches flatteries sur la munificence qu'elle déployait envers le clergé. Il la prévenait, à la fin de sa lettre, qu'il accordait les privilèges demandés pour les deux monastères qu'elle avait fondés à Autun. Les actes de ces couvents renferment des clauses si bizarres, qu'ils ont été déclarés apocryphes par un grand nombre d'historiens.

En Orient, Phocas s'était emparé du trône impérial après avoir fait égorger Maurice et ses enfants. L'usurpateur envoya son portrait à Grégoire, qui le plaça, avec celui de l'impératrice Léontia, dans l'oratoire de Saint-Césaire, au palais de Latran. Sa Sainteté écrivit ensuite au monarque pour le féliciter de son heureux avènement à la couronne. Maimbourg, après avoir tracé un tableau affreux des crimes de Phocas, s'exprime ainsi sur la politique de Grégoire : « J'avoue que tous ceux qui liront ces trois épîtres, adressées à ce prince et à Léontia sa femme, éprouveront une indignation égale à celle que je ressens pour le pontife romain. La cause honteuse de ces flatteries était la déclaration faite par l'empereur Maurice en faveur du patriarche de Constantinople, dans la contestation soulevée par le saint-père pour le titre d'évêque universel. La mort du souverain légitime laissant au pape l'espoir de gagner le nouveau souverain, il employa toutes les ressources de son esprit et de sa politique pour obtenir de Phocas un décret qui élevât son siège au-dessus de celui de Byzance. »

Au commencement de l'année 604, la reine Théodelinde instruisit la cour de Rome de la naissance et du baptême de son fils Adoalde; en même temps elle soumit au saint-père

quelques observations de l'abbé Secondin sur le cinquième concile, et le pria de résoudre les questions que le prélat lui adressait. Grégoire félicita la reine d'avoir fait baptiser dans une église catholique un prince destiné à régner sur les Lombards, et il termina ainsi sa réponse : « Je suis tellement » accablé des souffrances de la goutte que je ne puis plus » marcher, ainsi que vous l'affirmeront vos députés. Si Dieu » m'accorde quelques jours moins douloureux, je répondrai » plus longuement aux demandes de l'abbé Secondin. Je lui » adresse cependant les décisions du concile tenu sous le » règne de l'empereur Justinien ; en les lisant, il reconnaîtra » la fausseté des assertions avancées contre le saint-siège. » Dieu nous garde d'accepter l'erreur d'aucun hérétique, ou » de nous éloigner des sentiments de saint Léon et des quatre » conciles.

» J'envoie au prince Adoalde votre fils, un crucifix fait du » bois de la vraie croix, et à la princesse votre fille, un Évangile » renfermé dans une boîte de Perse, et trois bagues consac- » rées. Rendez grâces au roi votre mari pour nous, de la paix » qu'il nous a donnée, et priez-le de nous la conserver. »

Cette lettre est la dernière que Grégoire écrivit. Le saint-père mourut le 12 mars 604, après un règne de treize ans et quelques mois. Son corps fut déposé sans pompe près de l'ancienne sacristie de la basilique de Saint-Pierre, à l'extrémité du grand portique, où déjà étaient placés les sépulcres de plusieurs pontifes. Ses restes ont été conservés avec son pallium, le reliquaire qu'il portait à son cou, et la ceinture dont il se servait dans les cérémonies de l'Église.

Le diacre Jean nous a laissé un portrait de Grégoire, qu'il

avait tracé d'après les anciennes peintures du monastère de Saint-André, où le pape était représenté avec son père et sa mère. « Sa taille était proportionnée et élégante ; son visage » avait la longueur de celui de son père et la rondeur de la » figure de sa mère ; sa barbe était blonde et peu fournie. Il » était chauve ; cependant il lui restait sur le haut du front » deux boucles de cheveux qui frisaient naturellement et qu'il » laissait retomber sur les tempes. Il avait le front vaste, les » sourcils longs, élevés et étroits ; les yeux bien fendus, quoi- » que peu grands ; la prunelle rousse, le nez fortement aquilin » et les narines larges, la bouche vermeille, les lèvres fortes, » le menton élevé et le teint plombé ; son regard était doux, » ses mains belles, ses doigts arrondis et bien disposés pour » écrire. Le peintre l'avait représenté vêtu d'une chasuble » brune sur sa dalmatique ; il tenait de la main gauche le livre » sacré des Évangiles, et par modestie, il avait défendu de » mettre sur sa tête l'auréole lumineuse qu'on donnait aux » saints, afin de les distinguer des autres fidèles. »

Quant aux qualités de l'esprit, tous les historiens s'accordent à dire que Grégoire était ingénieux pour présenter la morale chrétienne, et pour la faire adopter aux hérétiques et aux idolâtres. Il possédait un fonds inépuisable de pensées ascétiques et les exprimait d'une manière noble, par des périodes plutôt que par des sentences. Ce qu'il dit est toujours vrai, solide ; mais les lieux communs et les maximes vulgaires y abondent ; il est souvent diffus dans ses longues dissertations et prétentieux dans ses allégories ; enfin on retrouve constamment le style du rhéteur dans les nombreux écrits du pontife.